

Mairie de
Causse et Diège

LE BOURG
MAIRIE LOUPIAC CAUSSE DIEGE WANAD
12700 CAUSSE ET DIEGE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 31 JANVIER 2020

Président :

Serge

MASBOU

Secrétaire(s) de séance :

Jasmine SOULIÉ

Présents :

Marilyn BÉNABEN, Pierre GONDON, Yves FAVRE, Pascal BERGON, Isabelle DELAIRE, Jasmine SOULIÉ, Claude GRÈS, Angélique POUX, Lione CARRIÈRE, Alain PINET, Alain CHAYRÈS, Christian LAC, Serge MASBOU

Absents :

Vincent SÉRIEYSSOL donne pouvoir à Lionel CARRIÈRE
Éric RAYNAUD

Adhésion à Aveyron Culture :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune à Aveyron Culture. C'est la Mission Départementale qui œuvre afin de promouvoir, faire vivre et développer la culture sous toutes ses formes sur le territoire aveyronnais.

Engagement d'inscription d'une dépense au BP 2020 :

Le Conseil Municipal s'engage à inscrire une dépense de l'exercice 2019 d'un montant de 820€ et pour laquelle il n'y a pas de restes à réaliser. Voté à l'unanimité.

Rallye des Causse 2020 :

Le circuit est identique à celui de l'année passée. Le Conseil Municipal approuve à la majorité.

Adhésion à l'Agence Départementale et désignation du représentant de la commune :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune à Aveyron Ingénierie, qui accompagne les communes dans l'élaboration de dossiers et offre son assistance en matière de technique, juridique ou financier.

.../...

Pour extrait :

En Mairie, le 06/02/2020

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

MAIRE



MASBOU
Serge
Signature et cachet

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Page 2)

Demande d'acquisition d'une partie du domaine public au Mas du Causse :

Le Conseil Municipal accepte, à la majorité, la mise à l'enquête publique d'une partie du domaine public au Mas du Causse au profit de Madame et Monsieur LEGENDRE Claudine et Patrick.

D.E.T.R. ÎLOT LOUPIAC :

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le dossier de demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la DETR 2020. Il s'agit de l'étude de faisabilité et des acquisitions foncières liées au projet de restructuration de l'ancien presbytère de Loupiac et de ses abords.

Le plan de financement ainsi approuvé se détaille comme suit :

Montant de l'étude de faisabilité :.....	40 000 €
- Subvention DETR sollicitée:.....	12 000 €
- Subvention Département sollicitée :.....	12 500 €
Participation de la commune:.....	15 500 €

Montant des acquisitions foncières:.....	175 000 €
- Subvention DETR sollicitée:.....	52 500 €
- Subvention Département sollicitée:.....	87 500 €
Participation de la commune:.....	35 000 €

Demande subvention Département projet ÎLOT LOUPIAC:

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dossier de demande de subvention auprès du Département dans le cadre du programme "agir pour nos territoires" et approuve le plan de financement tel celui de la DETR précédemment voté.

Questions diverses :

Une pétition a été lancée à Gelles concernant les problèmes de réseau téléphonique mobile. Elle sera transmise en Préfecture avec un courrier d'accompagnement du Maire.

Les problèmes d'incivilités concernant l'utilisation des containers à ordures deviennent récurrents.

Cédric BERTHEAUX est le nouveau président du Comité des fêtes de Loupiac. Il demande le nettoyage gratuit de la salle pour la rando-tripoux du mois d'avril et la fête d'hiver. Le sujet sera abordé après les élections par l'équipe élue.

Messieurs LEGENDRE Patrick et MAILLET Philippe ont adressé une demande d'extinction de l'éclairage public durant la nuit. Une démarche a déjà été engagée pour remplacer les ampoules actuelles par des leds cela représentera une économie d'énergie.

L'extinction la nuit engage la responsabilité du Maire en cas de problème. Ceci supposera de plus la mise en place d'horloges, ce qui représente un gros investissement, sachant également que la réglementation n'est pas la même selon en bordure de départementale et dans les villages.

La toiture de la salle des fêtes à Loupiac présente à nouveau des tuiles cassées.

L'après-midi galette offerte aux aînés aura lieu dimanche 2 février.

Un appel aux bénévoles est lancé par les parents d'élèves de l'école pour accompagner les enfants au voyage scolaire en Dordogne, aucun parent n'est disponible.

Un aménagement pour les enfants est réclamé à Gelles.

Le dossier du chemin de randonnée culturelle suit son cours.

Une réunion pour le site de la commune est annoncée pour le 13 février à Villefranche.

La séance est levée à 22H45.

Pour extrait :

En Mairie, le 06/02/2020

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

